



Site Natura 2000 « Haute Vallée de la Touques et ses affluents (N°FR2500103) »



Florent BAUDE (CEN-BN)



Conservatoire
d'espaces naturels
Basse-Normandie

Ordre du jour

- Introduction (DREAL et Sous-Préfecture)
- Historique de la démarche & opérateur (CEN-BN)
- Bilan des actions menées de 2009 à 2012 (CEN-BN)
- Perspectives 2013 (CEN-BN)
- Retour sur le nouveau régime d'évaluation des incidences (DREAL)

Historique

Quelques dates clés :

- 2007 : Opérateurs désignés CEN-BN & CRPF
- 2007 : Validation du DOCOB en novembre (CRPF)
- 2008 : Dernier comité de pilotage en décembre
- 2009 à ce jour : Phase d'animation
- 2010 : Signature de la première Charte Natura en Basse-Normandie sur la HVT
- 2012 : Mise en place de la procédure d'appels d'offre pour la désignation des opérateurs

L'opérateur



Son rôle : animer la démarche Natura 2000 (en lien avec la DREAL)

- Association de préservation des milieux naturels remarquables bas-normands
- Anime 13 autres sites Natura 2000
- Hors Natura 2000, gère 100 sites / 1000 ha

Le site de la HVT

- Aspect réglementaire et législatif :

La Directive Habitats-Faune-Flore adoptée le 21 mai 1992 :

« Assurer la préservation de la biodiversité européenne en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales »

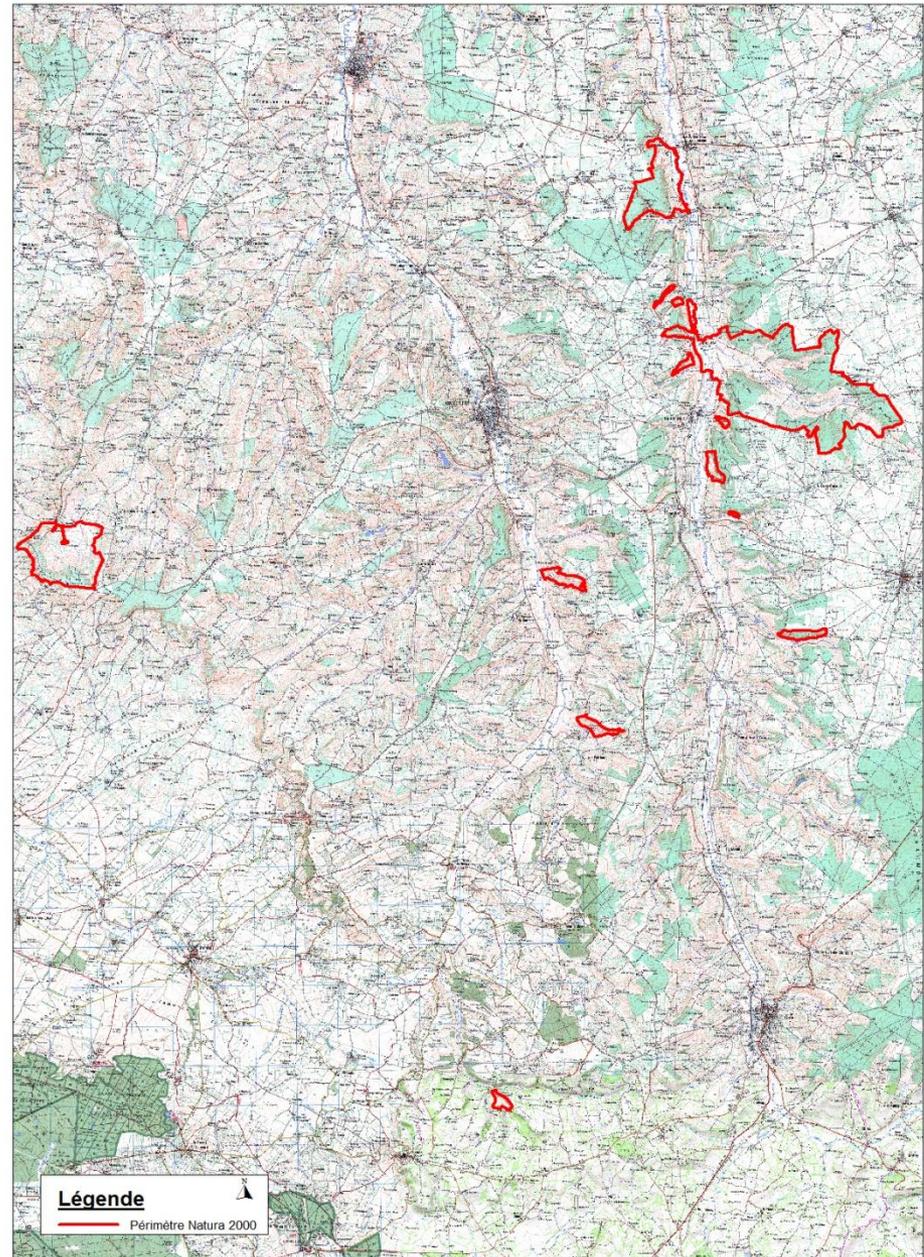


Réponse européenne au Sommet de Rio (1992)

Maintenir ou rétablir dans un bon état de conservation certains milieux naturels et certaines espèces végétales et animales

Le site de la HVT

- 1 396 hectares répartis autour de Vimoutiers (87% dans l'Orne et 13 % dans le Calvados)



Le site de la HVT

- 1 habitat d'intérêt communautaire prioritaire
très menacé en Europe

Pelouses sèches calcaires semi-naturelles (site à orchidées remarquables)

Et 7 habitats d'intérêt communautaire dont :

- Hêtraies chênaies
- Grottes (sites à chauves-souris)
- Mégaphorbiaies

Le site de la HVT



Le site de la HVT

10 espèces d'intérêt communautaire (Annexe II de la Directive) liées souvent aux habitats cités :

- 6 espèces de chauves-souris (Murins, Rhinolophes et Barbastelle)
- 1 papillon de jour (Damier de la Succise)
- 3 espèces aquatiques (Lamproie de Planer, Chabot et Ecrevisse à pattes blanches)



Actions envers ces habitats et espèces

Contrats Natura 2000

Rappel : qu'est-ce qu'un contrat Natura 2000 ?

Sur les habitats d'intérêt communautaire et les parcelles non agricoles

Financement à 100 % d'actions de restauration et d'entretien (déboisement, débroussaillage, fauche...) sans avoir à avancer les fonds via une convention de gestion avec le CEN-BN

Engagement pour 5 ans

Bilan 2009-2012

Contractualisation / gestion

Mesure Agri-Environnementales territorialisées

S'adresse aux agriculteurs sur des parcelles déclarées à la PAC

Respect d'un cahier des charges sur des habitats d'intérêt communautaire contre une indemnité compensatoire

Engagement pour 5 ans

Bilan 2009-2012

Contractualisation / gestion

Charte Natura 2000

Tout propriétaire ou mandataire pouvant justifier de ses droits sur la parcelle en question dans le périmètre

Engagements non couteux à maintenir l'existant (pas d'action précise)

Exonération de la part communale et intercommunale de la TFNB

Bilan 2009-2012

Contractualisation / gestion

Contrats Natura 2000

- **9 contrats signés depuis 2009**
 - ✓ **Prestations pâturage**
 - ✓ **Fermeture physique de grottes abritant des chauve-souris**
 - ✓ **Aménagements agro-pastoraux**

Bilan 2009-2012

Contractualisation / gestion

Contrats Natura 2000



Bilan 2009-2012

Contractualisation / gestion

Mesure Agri-Environnementales territorialisées

10 MAEt signées depuis 2009 sur 131 ha

Dont 56,5 ha sur pelouses et 74,5 ha en prairie humide

90 % de la superficie des HIC prioritaires engagés



Bilan 2009-2012

Contractualisation / gestion

Charte Natura 2000

- 6 chartes signées sur 69,46 ha sur pelouses calcicoles et mégaphorbiaies
- 3 par des propriétaires (personnes physiques)
- 3 par des associations gestionnaires et propriétaires

Bilan 2009-2012

Etudes

Damier de la Succise :

HVT représente un gros noyau de la population nationale
(Espèce protégée européenne Annexe II)

Comptage systématique des papillons (imagos) et des
toiles communautaires (stade chenille) par le CEN-BN



Autres études :

Suivi et comptage des populations de chauves-souris par le Groupe Mammalogique Normand (GMN)

Suivi botanique de la gestion des parcelles abritant des HIC prioritaires et bénéficiant de conventions de gestion (CEN-BN)

Typologie des habitats en cours avant une cartographie des habitats selon le dernier protocole (CBN)

Bilan 2009-2012

Communication/Pédagogie

- Sorties natures présentant la démarche Natura 2000
- Soirées débats/projection d'un film présentant Natura 2000 en Basse-Normandie (Le Sap et Les Moutiers-Hubert)



Lisieux

Projection du film *Natura 2000* aux Moutiers-Hubert

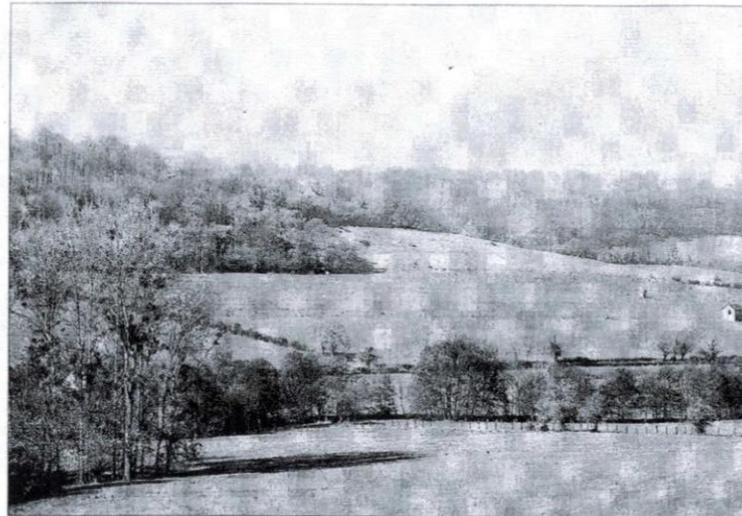
La biodiversité en vedette

Ce mercredi 6 mars, la salle communale des Moutiers-Hubert projettera *Natura 2000*, film qui dresse un bilan après quinze ans de travail en Basse-Normandie pour appliquer et développer le réseau de sites entrant dans le cadre de Natura 2000.

Le site des Moutiers-Hubert est composé de prairies humides de fond de vallée, de coteaux calcaires secs, de bocages et de forêts. De plus, la présence de cavités, de grottes et de boves, font du site une des principales zones bas-normandes d'hibernation des chauves-souris. De vrais quatre étoiles pour chiroptères.

Zone protégée depuis 2008

Si certains pays ont choisi d'imposer à leurs habitants le choix des zones dites sensibles, la France a préféré la voix de la concertation, d'où un certain retard entre les premières études lancées en 1997 et la validation du ré-



Situé sur le versant ouest de la vallée de la Touques, le site des Moutiers-Hubert présente un habitat varié composé de prairies, de zones humides et de bois.

seau en 2007. Retard, car Natura 2000 avait été initié par la directive « Habitats » votée le 21 mai 1992 par la Communauté économique européenne. Natura 2000 concerne la préservation du patrimoine biologique européen. Il porte sur les habitats naturels, les espèces de la flore et de la faune sauvages,

tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales.

Inclus dans la zone protégée de la haute vallée de la Touques et affluents, le site des Moutiers-Hubert, d'une superficie de 168 hectares, éligible dès 1997 mais validé le 30 janvier 2008, regroupe

des secteurs caractéristiques du Pays d'Auge.

Ce film a été réalisé par Olivier Chasle à la demande de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Basse-Normandie. Il est diffusé par le Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie. Il pré-

sente la diversité des milieux et des espèces concernées.

Typicité augeronne

Il expose également, l'engagement, les questionnements ou les réticences des acteurs issus d'horizons divers, élus, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, établissements publics, forestiers, associations... ainsi que l'implication des services de l'État et des structures opératrices.

Pratique : rendez-vous à 20 heures à la mairie des Moutiers-Hubert. Projection gratuite (une heure) suivie d'un débat animé par Florent Baude du Conservatoire des espaces naturels de Basse-Normandie.



Le site des Moutiers-Hubert est riche en cavités qui abritent des colonies de chauves-souris.

Perspectives...

Le CEN-BN a été retenu pour l'animation du site de la HVT pour la période 2013-2015

Poursuite de la contractualisation et de la concertation (Contrats Natura et MAEt)

Poursuite des études et suivis en cours (Damier de la Succise, Chauve-souris, suivi de l'état de conservation des habitats...)

Projet d'étude et de cartographie de l'écrevisse à pattes blanches sur le Vallon du Bourgel



Merci de
votre
attention